



Communiqué de presse

Montpellier, le 13 avril 2018

Commission permanente Attractivité touristique et dynamisme économique : la Région dévoile 22 nouveaux « Grands Sites Occitanie »

La Commission permanente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, réunie sous la présidence de Carole Delga ce vendredi 13 avril à Montpellier, a validé la deuxième sélection des « Grands Sites Occitanie », complétant les 17 sites sélectionnés en décembre 2017.

Afin de promouvoir ses sites patrimoniaux, culturels, historiques et favoriser le développement économique des territoires, la Région a engagé la création de la **collection « Grands Sites Occitanie »**. Cette démarche de promotion touristique et territoriale s'appuie notamment sur l'expérience et la réussite des « Grands Sites Midi-Pyrénées » : **entre 2008 et 2015, la notoriété des sites labellisés a ainsi nettement progressé, passant de 43% à 86%, en s'appuyant sur une stratégie forte alliant plan qualité, animation du réseau et promotion.**

« La collection Grands Sites Occitanie est riche et diversifiée, elle est à l'image de notre région. Habitants et touristes pourront ainsi découvrir l'Occitanie par le prisme de ces lieux exceptionnels qui reflètent les richesses de notre territoire régional, des Pyrénées à la Méditerranée. Ils sont autant de portes d'entrée sur notre patrimoine culturel et naturel. A travers l'initiative « Grands Sites Occitanie », nous complétons notre stratégie régionale pour le développement du tourisme et des loisirs, avec pour ambition d'intégrer le top 10 des destinations européennes » a notamment souligné la présidente de Région Carole Delga.

Ce **nouveau dispositif étendu à l'ensemble de l'Occitanie, des Pyrénées à la Méditerranée, est aujourd'hui renforcé et fait la part belle à l'innovation.** Il fait de chaque « Grand Site Occitanie » une **destination touristique à part entière**, basée sur un ou plusieurs cœurs emblématiques, et un territoire d'influence, arrimant tout un bassin autour des pépites régionales afin de dynamiser l'ensemble du territoire. Il s'agit d'une politique d'aménagement du territoire et d'économie touristique qui considère que le premier touriste est d'abord l'habitant. Pour être retenus, les sites candidats étaient invités à présenter une **stratégie de développement du territoire** en formalisant un projet transversal sur 5 ans. Dès juin prochain, les « Grands Sites Occitanie » bénéficieront d'un plan de communication et de promotion visant à développer leur notoriété auprès des habitants d'Occitanie ainsi que des marchés touristiques nationaux et internationaux.

Une collection « Grands Sites Occitanie » qui irrigue l'ensemble du territoire régional

Avec **7 Grands Sites sur le littoral, 15 en montagne, 9 en zone rurale et 8 en secteur ville et métropole**, cette démarche patrimoniale intègre une véritable dimension territoriale en irriguant l'ensemble des territoires de la région. **Le Canal du Midi compte quant à lui 7 Grands Sites tout au long de son itinéraire.**

Sélection adoptée lors de la Commission permanente du 13 avril 2018

- Toulouse
- Albi
- Cordes et cités médiévales
- Narbonne
- Carcassonne et les Citadelles du vertige
- Perpignan
- Moissac
- Mende coeur de Lozère
- Saint-Bertrand de Comminges, Valcabrère
- Massif du Néouvielle-Vallée d'Aure et du Louron
- Bastides et Gorges de l'Aveyron (Villefranche de Rouergue, Najac, St Antonin, Caylus, Villeneuve d'Aveyron)
- Aigues-Mortes, Camargue Gardoise, Saint Gilles
- Lourdes

- Pic du Midi
- Sète
- Canal du Midi - Béziers
- Agde-Pézenas
- Luchon
- La Grande-Motte
- Millau-Roquefort (regroupement de deux candidatures)
- Aux sources du Canal du Midi (Sorèze, Revel, Saint Ferréol)
- Cirque de Navacelles, Lodève

Sélection adoptée lors de la Commission permanente du 15 décembre 2017

- Auch
- Conques
- Gorges du Tarn, Gorges de la Jontes, Causse & Vallées Cévenoles
- Marciac
- Massif du Canigò
- Le Grand Montauban
- Rocamadour Vallée de la Dordogne
- Rodez
- Vallée du Lot, Cahors, Saint Cirq-Lapopie, Puy-l'Evêque
- Ariège médiévale : Foix, Mirepoix, Montsegur
- Ariège préhistorique : Niaux, Tarascon, Mas d'Azil
- Armagnac, Abbaye et Cités
- Grand Figeac, vallée du Lot et du Célé
- Gorges de l'Hérault
- Collioure en Côte Vermeille
- Nîmes - Pont du Gard *
- Cirque de Gavarnie - Cauterêts - Pont d'Espagne

Le projet de **Grand Site Cévennes** (Gard - Lozère) est en cours de finalisation et fera l'objet d'une labellisation prochainement.

**Le périmètre de la candidature du Pont du Gard - Gorges du Gardon - Uzès retenue en décembre 2017 s'élargit au territoire de Nîmes et devient le Grand Site Nîmes - Pont du Gard.*

Photos disponibles sur demande.

Contact presse :

Frédéric NEUMAN : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - port. : 06 19 45 88 18

Montpellier : presse-region@laregion.fr

Toulouse : service.presse@laregion.fr